

Pour toutes les familles : contre-projet supprimant la pénalisation du mariage

Berne, le 24 juin 2014

Communiqué de presse

Pour toutes les familles : contre-projet supprimant la pénalisation du mariage

Avec l'imposition individuelle, le PLR veut un système équitable

Aujourd'hui, la consultation concernant le contre-projet à une nouvelle « initiative sur les familles » du PDC s'est ouverte. Ce contre-projet veut l'abolition de la pénalisation du mariage. Cependant, il s'abstient de vouloir intégrer la définition du mariage dans la Constitution. De plus, cette proposition ne ferme pas la porte à la solution idéale qui reste l'imposition individuelle. Cette dernière laisse le libre choix du mode de vie, sans pénaliser quiconque.

Il ne devrait pas y avoir un traitement fiscal différent suivant la forme de vie de couple choisie. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux veut mettre un terme à la pénalisation du mariage. Cependant, l'initiative du PDC fait fausse route. Le mariage serait ancré en tant que communauté économique fiscale. Sans compter, la tentative d'inscrire la définition du mariage traditionnel dans la Constitution. Le contre-projet initié par le PLR au sein de la Commission de l'économie et de redevances du Conseil national (CER-N) met également fin à la pénalisation du mariage et facilite une politique familiale pour tous.

La solution la plus libérale est l'impôt individuel. Chacun doit être imposé individuellement, en fonction de ses capacités économiques, indépendamment de la forme de vie choisie. Le contre-projet à l'initiative du PDC soumis à la consultation permet d'éliminer la pénalisation fiscale des couples mariés, d'une manière plus libérale. C'est un premier pas qui ne ferme pas la porte à la solution optimale qui est l'imposition individuelle – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Philipp Müller, président du PLR. Les Libéraux-Radicaux, 079 330 20 79

• Jean-René Germanier, conseiller national, 079 628 66 20

• Andrea Caroni, conseiller national, 079 688 96 50

• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10

• Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48